

Correspondance avec le secteur privé (R.O.M.E)

- catégorie professionnelle (CP)
- domaine professionnel (DOM)
- emploi/métier (E/M)

- CP 23 : Professionnels de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi
- DOM 231 : Professionnels de l'intervention sociale et culturelle
- E/M 23 151 : Educateur-intervenant éducatif

EMPLOI/METIER

Autres appellations	<ul style="list-style-type: none"> • Médiateur • Animateur de prévention • Correspondant de nuit • Agent chargé de la tranquillité publique • Agent d'ambiance
Facteurs d'évolution	<ul style="list-style-type: none"> • Acte II de la décentralisation, notamment le transfert au département de la compétence en matière de prévention spécialisée • Développement des politiques et dispositifs intercommunaux • Développement de politiques transversales de proximité et de dispositifs contractuels de cohésion sociale : politique de la ville, prévention de la délinquance, éducation à la citoyenneté etc... • Intensification de la demande sociale en matière de sécurité et développement du besoin de lien social • Diversification du peuplement des communes et précarisation des quartiers d'habitat social
Définition	<ul style="list-style-type: none"> • Conduit une médiation préventive par une veille dans les espaces publics. Intervient sur les situations de dysfonctionnement en matière de biens et d'équipements publics. Régule les conflits par le dialogue et intervient en interface entre les publics et les institutions
Situation fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Commune, structure intercommunale, département • Généralement rattaché aux services chargés de la sécurité et de la prévention, de la politique de la ville ou de la jeunesse
Conditions d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en extérieur, dans des lieux sensibles, en binôme • Travail possible de nuit et les week-ends • Souplesse et variabilité du temps de travail selon les horaires des autres partenaires et du public, en fonction des événements • Très grande disponibilité et adaptabilité aux usagers et aux situations ; risques forts de tensions (physiques et intellectuelles), nécessité d'un comportement adapté aux situations • Respect de la charte de déontologie, sens du service public et des relations avec le public • Bonne condition physique exigée • Port éventuel d'une tenue distinctive • Forte pénibilité limitant la durée d'exercice du métier
Spécialisations/Extensions	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction du territoire (espaces publics, centres commerciaux, quartiers etc.) et du domaine d'intervention (éducation, transports urbains etc.)
Autonomie et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Le travail s'effectue de façon autonome sous l'autorité d'un responsable avec lequel l'agent est en relation permanente • Définition des missions, suivi et évaluation des activités par le supérieur hiérarchique • Une mauvaise qualité de la relation avec la population, une rupture du dialogue, des écarts de langage ou de comportement, une absence de neutralité dans la gestion des situations peuvent entraîner des conflits et avoir des conséquences sur l'image de la collectivité

EMPLOI/METIER

Relations fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Contacts directs et quotidiens avec la population • Echanges fréquents d'information avec le supérieur hiérarchique • Collaboration et échanges d'expériences avec les autres agents de médiation (analyse de pratiques etc.) • Relations ponctuelles avec les élus en fonction des événements • Relations régulières avec les services sociaux, techniques, de prévention de la délinquance, de police municipale etc... • Relations sur le terrain avec les associations et professionnels de la prévention et de la sécurité publique (police nationale, gendarmerie), les services judiciaires, les administrations, les représentants des bailleurs, les agents de transport public etc...
Moyens techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens bureautiques et informatiques, moyens de radio communication, documents spécialisés (répertoires, plans, fiches d'intervention etc.)
Cadre statutaire	<ul style="list-style-type: none"> • Catégorie : C, B • Filière : Médico-sociale, Administrative, Technique, Animation, Sportive • Cadre d'emplois : Agents sociaux, Agents administratifs, Agents techniques, Animateurs, Agents d'animation, Opérateurs des activités physiques et sportives
Conditions d'accès	<p>Concours externe avec condition de diplôme</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Agents techniques</u> : titre ou diplôme à finalité professionnelle classé au moins au niveau V, obtenu dans une des spécialités du concours <i>Décret n° 88-554 du 06/05/88 modifié</i> • <u>Animateurs</u> : brevet d'Etat d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse ou brevet professionnel de la jeunesse <i>Décret n° 97-701 du 31/05/97 modifié</i> • <u>Opérateur des activités physiques et sportives</u> : titre ou diplôme homologué au moins au niveau V <i>Décret n° 92-368 du 01/04/92 modifié</i> <p>Sans concours</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Agent sociaux 1ère classe</u> : diplôme homologué au niveau V selon la procédure définie par le décret du 8 janvier 1992 et figurant sur une liste établie par décret <i>Décret n° 92-849 du 28/08/92 modifié</i> • <u>Agents sociaux de 2ème classe</u> : sans condition de diplôme <i>Décret n° 92-849 du 28/08/92 modifié</i> • <u>Agents administratifs</u> : sans condition de diplôme <i>Décret n° 87-1110 du 31/12/87</i> • <u>Agents d'animation</u> : sans condition de diplôme <i>Décret n° 97-697 du 31/05/97 modifié</i>

ACTIVITES

Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> • Présence et veille préventive dans les espaces publics sensibles • Résolution des situations conflictuelles entre individus • Animation de l'interface entre la population et les institutions • Consolidation du lien social • Participation au développement de partenariats et à la promotion d'activités de médiation
Activités spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> •

COMPETENCES

Savoir-faire

Savoirs

Présence et veille préventive dans les espaces publics sensibles

- | Savoir-faire | Savoirs |
|---|--|
| Présence et veille préventive dans les espaces publics sensibles | |
| <ul style="list-style-type: none"> • S'approprier son territoire d'intervention • Observer les usages sociaux des espaces publics • Repérer les situations, populations et espaces à risques • Constaté et rendre compte de dysfonctionnements, de dégradations sur les biens et équipements publics • Discerner dans une situation observée, les signes révélateurs de dysfonctionnement relationnels, de besoins ou d'attentes des personnes • Analyser des informations et élaborer un diagnostic des dysfonctionnements • Mettre en oeuvre, individuellement ou collectivement, une stratégie d'intervention | <ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques du territoire et des domaines d'intervention • Missions et organisation des institutions du territoire (sécurité, services publics...) • Notions de sociologie et d'ethnologie urbaine • Populations (pratiques sociales, culturelles, sociologie des groupes) • Techniques de surveillance, d'observation • Techniques de communication • Différents types de médiation : les limites de l'activité • Notions sur l'action sociale • Notions de droits fondamentaux de la personne et du statut juridique des espaces • Typologie des risques |

COMPETENCES

Savoir-faire

Savoirs

Résolution des situations conflictuelles entre individus

- Aller à la rencontre des groupes et instaurer le dialogue avec les personnes présentes
- Articuler son action avec celle de son co-équipier ou avec d'autres intervenants professionnels
- Repérer puis désamorcer et calmer les situations de dysfonctionnement
- Argumenter et adresser un message clair et convainquant à un groupe de personnes
- Contenir l'agressivité par la gestuelle, le comportement, la parole
- Assurer la sécurité des personnes, sa propre sécurité et celle de l'équipe en attendant l'intervention des services compétents
- Faire un rapport auprès de son supérieur hiérarchique
- Analyser sa pratique et prendre du recul par rapport aux situations rencontrées

- Organisation du service et de l'activité : consignes et procédures
- Techniques d'évaluation de situation, de gestion des conflits et de résolution des problèmes
- Notions de psychologie, de dynamique de groupe et techniques de gestion des conflits
- Notions de pédagogie
- Compte-rendus et rapports d'activité écrits et oraux

Animation de l'interface entre la population et les institutions

- Aider par le dialogue et l'écoute les personnes en difficulté
- Orienter les personnes vers les services compétents
- Accompagner les personnes dans une démarche administrative
- Identifier les personnes ressources au sein des administrations
- Relayer l'information auprès des services compétents (urgence)

- Fonctionnement et attribution des principaux services publics
- Fonctionnement et attribution des services de la collectivité
- Tissu associatif
- Techniques d'écoute

COMPETENCES

Savoir-faire	Savoirs
Consolidation du lien social	
<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les règles de citoyenneté et de vie en société • Rassurer et accompagner les personnes dans leur apprentissage citoyen • Créer et entretenir au quotidien un climat positif par son comportement, sa disponibilité et ses contacts • Présenter ses missions et les services proposés • Donner des informations concernant son territoire d'intervention • Participer à la mise en oeuvre des projets participatifs (campagne d'information, fête de quartier, repas de personnes âgées, action éducative...) • Participer à l'animation des réunions de quartier • Faciliter les échanges entre personnes 	<ul style="list-style-type: none"> • Services sociaux de la collectivité • Fonctionnement social et urbain, codes culturels • Notions d'ingénierie de projet • Techniques d'animation de réunion • Dispositifs d'écoute sociale et de concertation
Participation au développement de partenariats et à la promotion d'activités de médiation	
<ul style="list-style-type: none"> • Développer la complémentarité avec les intervenants d'un projet • Mobiliser et favoriser l'association des partenaires dans les démarches de médiation • Rédiger des comptes-rendus et des synthèses • S'intégrer à des réseaux et des partenariats • Traiter et restituer l'information auprès des différents partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement et typologie des réseaux • Techniques de communication et de restitution d'information